

**ANALYSE DES PROGRAMMES DES CANDIDAT-E-S A L'ELECTION PRESIDENTIELLE
AU SUJET DU 1er DEGRE (écoles)**

Document établi par un militant du SNUipp-FSU le 21 mars 2017

	Jean-Luc Mélenchon La France insoumise	Benoît Hamon Parti socialiste	Emmanuel Macron En Marche	François Fillon Les Républicains	Marine Le Pen Front National	SNUipp-FSU (syndicat majoritaire) Lire le « livre blanc »
Création ou destruction de postes et leur utilisation	Création de 60 000 postes dans l'EN Réduire le nombre d'élèves par classe, création de postes PDMQDC et développement des RASED.	Création de 40 000 postes dans l'EN: 20 000 postes en cycle 2 25 élèves par classe, 20 en REP/REP+, outre mer et territoires ruraux 15 000 postes pour la formation continue 2000 postes pour le remplacement des enseignants absents 3000 postes volants pour une scolarisation de droit dès 2 ans dans les REP	Instauration de 4000 à 5000 postes. Diviser par 2 les effectifs en REP et en REP + les effectifs de classe. En parallèle réduction globale de 120 000 emplois publics (la Fonction publique territoriale ne sera pas impactée et 10 000 postes créés de policiers et de gendarmes). Instauration d' 1 jour de carence dans la Fonction publique.	Aucune proposition pour le premier degré mais réduction globale de 500 000 emplois publics. Instauration de 2 jours de carence dans la Fonction publique.	Aucune proposition.	Création de plusieurs dizaines de milliers de postes pour réduire véritablement la taille des classes : 25 max en maternelle et en élémentaire et 20 en éducation prioritaire. 15 max en maternelle pour les les classes scolarisant les élèves de 2 ans et de 3 ans. 10 max en ULIS. Baisse significative du nombre d'élèves dans les classes scolarisant des élèves en situation de handicap. Des RASED complets dans chaque école et des départements en formation spécialisée à la hauteur des besoins.
Conditions de travail	Proposition de revalorisation sans chiffrage	Poursuite de la revalorisation du précédent quinquennat. Création de collectifs de travail dans les écoles et renforcement de la médecine du travail. Doublement de l'ISAE.	Plus d'affectation de jeunes enseignants en EP sauf si son choix est motivé. Prime annuelle de 3000 euros net pour les enseignants exerçant en REP+.	Revalorisation du salaire des enseignants en réduisant le nombre de postes, instaurer une part au mérite , accélérer les promotions en acceptant d'enseigner en EP.	Aucune proposition.	Augmentation des salaires pour dépasser le salaire moyen des pays de l'OCDE. Revalorisation en début de carrière, accès pour toutes et tous à la hors classe et fin de carrière à 3500 euros net. ISAE pour tous transformée en traitement indiciaire. Baisse du temps d'enseignement sans baisse du temps scolaire pour les élèves.
Formation initiale et continue des enseignants	Mise en place d'un dispositif de pré-recrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant pour les jeunes issus de milieux populaires	Selon ancienneté : 3,5 ou 10 jours de formation par an, avec bonification par années passées en REP.	Extension de la formation en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. 3 jours de formation continue par an dont la moitié en distanciel.		Aucune proposition.	Pré-recrutement dès la 1ère année de Licence avec rémunération permettant de se consacrer entièrement aux études. Une entrée dans le métier progressive. Pour chaque enseignant au moins une semaine de formation par an, sur des problématiques librement choisies, en lien avec la recherche...

	Jean-Luc Mélenchon La France insoumise	Benoît Hamon Parti socialiste	Emmanuel Macron En Marche	François Fillon Les Républicains	Marine Le Pen Front National	SNUipp-FSU
Durée de la scolarité	Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans et droit de scolarisation dès 2 ans	Droit à la scolarisation dès 2 ans.		Début de la scolarité à 5 ans	Aucune proposition	
Objectifs de l'école	Mettre en œuvre un plan de lutte contre les inégalités. Instaurer une nouvelle carte scolaire établissant la mixité sociale	Rebâtir une carte scolaire axée sur la sectorisation, l'affectation et une contractualisation avec l'enseignement privé.	Renforcer l'individualisation des apprentissages.	L'acquisition du vocabulaire en maternelle. Concentrer l'école élémentaire sur le socle des connaissances	Assurer la transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux. La moitié du temps scolaire consacré au français. Rétablir une véritable égalité des chances en retrouvant la voie de la méritocratie républicaine.	Faire réussir tous les élèves. Permettre l'émancipation des élèves par les savoirs et la culture. Ouverture de l'école et association de toutes les familles.
Gestion des écoles	Assurer la gratuité totale de l'éducation publique. Réserver l' argent public au financement de l' école publique .	Création d'un service public du soutien scolaire inclus dans le temps scolaire des élèves et pris en charge par les enseignants. Augmentation de 25 % pour aider les communes à la mise en place des rythmes.	Renforcer et encourager l' autonomie des établissements	Port de l' uniforme . Laisser les collectivités territoriales décider de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire.	Port de l' uniforme . Abandon des rythmes scolaires	Abandon des tâches inutiles et d'obligations qui ne répondent pas aux besoins. Création d'emplois pérennes d'aide à la direction pour chaque école Abandon des rythmes scolaires et écriture d'un nouveau décret. Reconnaissance du travail invisible avec pour commencer la récupération du temps de l'APC.

